

7. ANNEXE 2



DEMANDE DE LOCATION DE SALLE

Formulaire

Remplissez le formulaire et envoyez ce dernier à l'adresse : adjloisirs@ville.neuville.qc.ca
 La personne responsable communiquera avec vous dans un délai de 24 à 48 h ouvrables.

Identification du requérant

Nom :	Date de la demande :
Adresse :	Résident de Neuville : <input type="checkbox"/>
Téléphone :	Cellulaire :
Courriel :	

Demande de location

Date de réservation :	Heure arrivée :	Heure départ :
Description de l'activité :		
Personne responsable :		Nb. Pers. approx. :
Advenant que la salle ne soit pas disponible, avez-vous un deuxième choix de date ? Si oui, merci de l'indiquer ici :		

Local et équipement requis

<input type="checkbox"/> Salle des Fêtes 745 rue Vauquelin <input type="text"/> Tables (8 pers/table) <input type="text"/> Chaises <input type="checkbox"/> Cuisine <input type="checkbox"/> Système de son et micro	<input type="checkbox"/> Salle des loisirs 230 rue Père-Rhéaume <input type="text"/> Tables (8 pers/table) <input type="text"/> Chaises <input type="checkbox"/> Système de son	<input type="checkbox"/> Gymnase Courval 758, route 138 <input type="text"/> Tables (8 pers/table) <input type="text"/> Chaises	<input type="checkbox"/> Marais Provancher 131, rue des Îlets <input type="text"/> Tables (8 pers/table) <input type="text"/> Chaises
--	--	---	---

Local et équipement requis (suite)

Chapelle Sainte-Anne
745 rue Vauquelin

Chaises

Frais

<u>Salle des Fêtes :</u>		<u>Salle des Loisirs :</u>	
Résident : 225 \$ + taxes =	258.59 \$	Résident : 175 \$ + taxes =	201.21 \$
Non-résident : 275 \$ + taxes =	316.18 \$	Non-résident : 225 \$ + taxes =	258.59 \$
 <u>Gymnase :</u>		 <u>Marais Provancher :</u>	
Résident : 125 \$ + taxes =	143.72 \$	Résident : 125 \$ + taxes =	143.72 \$
Non-résident : s.o.		Non-résident : 175 \$ + taxes =	201.21 \$
 <u>Chapelle Sainte-Anne :</u>			
Résident : 125 \$ + taxes =	143.72 \$		
Non-résident : 175 \$ + taxes =	201.21 \$		

Note : Un dépôt de garantie de 100 \$ est requis pour toute location.

Commentaire additionnel
